



Fiche descriptive AFIP

Projet INTERVAL

Présentation de la structure

Nom et sigle: Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales (AFIP)

Statut : Association loi 1901

Description de l'organisme

L'AFIP est un réseau associatif constitué d'administrateurs impliqués dans les évolutions du milieu rural et agricole, et d'animateurs/formateurs aux compétences complémentaires (en développement agricole et rural, aménagement du territoire, sociologie, pédagogie et méthodologie de projet...). Il repose sur les valeurs d'éducation populaire et promeut la capacité d'initiative des personnes, le collectif, et le décloisonnement des acteurs du monde agricole et rural.

Chaque année, plus de 3000 personnes bénéficient d'actions animées par le réseau AFIP : acteurs locaux, militants associatifs, agriculteurs, élus, membres de groupes de développement ou de groupes informels.

Intérêt et attentes pour le projet

Au cœur du projet de l'AFIP, l'inscription territoriale des projets économiques et la mise en synergie des acteurs sont des thèmes prioritaires pour notre réseau, et qui nécessitent de renouveler en permanence notre expertise. Le projet INTERVAL pose un diagnostic fin sur un type de relations partenariales peu étudié encore : celui de l'interaction de corps de métiers différents dans le développement de circuits courts locaux. Ce projet nous permettra de **compléter notre analyse des synergies entre acteurs et d'outiller nos agents de développement**, qui œuvrent au quotidien auprès des porteurs de projets sur le terrain.

Contributions et enseignements

L'AFIP pourra apporter les savoirs et savoir-faire capitalisés au sein de son réseau depuis de nombreuses années sur :

Circuits courts : L'AFIP travaille depuis plusieurs années sur les enjeux liés au développement des circuits courts, à la fois en région et via des projets nationaux (en cours projet Casdar MECICO). Elle s'emploie à penser et inscrire les circuits courts dans une approche territoriale large.

Dialogue entre acteurs : L'AFIP est aujourd'hui reconnue pour son expertise en matière de concertation territoriale, et ses années d'expériences dans l'accompagnement des synergies entre acteurs. Elle souhaite œuvrer en facilitateur du dialogue et de la concertation entre les acteurs agricoles et non agricoles.

Perspectives au-delà du projet

L'AFIP a déjà eu l'occasion d'expérimenter des formats « projet Casdar ». Nous sommes convaincu qu'un projet ne commence et ne s'achève pas aux dates de la convention, mais participe d'une volonté politique d'aller vers des chantiers qui nous semblent prioritaires en terme de développement territorial. Nous espérons à l'issue du projet avoir affinée notre grille de lecture de ces enjeux et avoir acquis **des méthodes d'accompagnement qui pourront enrichir durablement nos actions**.

Par ailleurs, le partenariat construit autour du projet nous apparaît pour l'AFIP comme une autre motivation à s'engager dans Interval. Nous espérons voir se développer une meilleure interconnaissance des partenaires **et des habitudes de travail entre structures, qui pourront perdurer.**

Nom, prénom, fonction, mail et téléphone de la ou des personnes qui interviendront dans le projet

THEODORE Mélanie, chargée de mission agriculture et territoire, m.theodore@afip.asso.fr, 01 48 74 52 88 (jusqu'au 8 avril 2013)

VILLARROEL Alexandra, chargée de mission agriculture et territoire, a.villarroel@afip.asso.fr, 01 48 74 52 88 (à partir du 8 avril 2013)

BOTELLA Camille, chargée de mission à l'afip Bretagne, botella.camille@gmail.com, 02 99 77 39 21 (prestataire)